



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 19 janvier 2009

FOIREXPO 2009 - Tarifs des spectacles

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 janvier 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 janvier 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : Mme Annick DEFAYE -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Bernard BARE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Julie BIRET donne pouvoir à Frédéric GIRAUD

Excusés :

Conseillers :

Mme Nathalie BEGUIER -

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 janvier 2009

DELIBERATION D20090013

DIRECTION DES FINANCES

FOIREXPO 2009 - Tarifs des spectacles

Madame Pilar BAUDIN Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire,

Après examen par la commission municipale compétente,

Pour faire suite à la programmation établie, il convient de fixer les tarifs des spectacles relatifs à la Foirexpo 2009.

Dates	Nom des groupes	PLEIN TARIF (entrée Foire à 4 euros)	TARIF REDUIT (entrée Foire à 3 euros)
01/05/2009	Abd Al Malik	16	12
02/05/2009	T Sidibe & El hadj n'd	12	9
08/05/2009	Zut	12	3
09/05/2009	Monsieur Roux Florian Mona Luciole	12	9

Tarifs réduits sur présentation d'un justificatif :

- Pour les moins de 12 ans, les étudiants, les lycéens, les collégiens, les demandeurs d'emplois, et les comités entreprises.
- Egalement pour les Abonnés : Camji, Moulin du Roc, Espace Culturel Leclerc, L'art en Scène.

Gratuité :

- Pour les moins de 12 ans uniquement pour le groupe ZUT le 8 mai 2009.
- Pour les invités de la municipalité, de l'organisateur et du producteur dans la limite de 50 entrées pour les soirées du 1, 8 et 9 et dans la limite de 170 entrées pour la soirée du 2 mai 2009.

Les billets pourront être remboursés auprès des distributeurs, si la séance a fait l'objet d'une annulation complète ou si la représentation n'a duré qu'une heure, et dans un délai de 3 mois à compter de la séance annulée.

Les sommes correspondantes aux entrées de la foire (4€ pour un tarif plein, 3€ pour un tarif réduit) seront identifiées séparément afin de distinguer les recettes liées aux concerts de celles liées à la foire.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Adopter les tarifs de la programmation spectacles de la Foire 2009.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 44
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Pilar BAUDIN

